

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

Séance ordinaire du 4 novembre 2019

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville tenue à la salle du Conseil le lundi 4 novembre 2019 à 20 h, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers Claude Vasseur, Clément Brisson et Luc Daigneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Gaétan Coutu, maire suppléant.

Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

Moment de réflexion

À 20 h, un moment de réflexion est tenu.

La chanson de Sainte-Brigide-d'Iberville créée dans le cadre du projet *Douze municipalités, douze chansons !* des Carrefours culturels des municipalités périurbaines du Haut-Richelieu est présentée.

2019-11-217 **Ordre du jour**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'ordre du jour;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'adopter l'ordre du jour, le point « Affaires diverses » demeure ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-218 **Procès-verbal d'octobre 2019**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du procès-verbal de la séance tenue en octobre 2019;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 octobre 2019, tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-219 **Comptes**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de la liste des comptes à payer au 4 novembre 2019;

Considérant que le compte suivant est ajouté :

FNX Innov Inc.	5 518,80 \$
----------------	-------------

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser le paiement des comptes à payer pour un montant total de 165 551,84 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

Première période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

Liste de la correspondance

Les membres du Conseil ont reçu copie de la liste de la correspondance en date du 4 novembre 2019.

2019-11-220

Programme des distinctions honorifiques – Médaille du lieutenant-gouverneur

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville désire soumettre la candidature d'une de ces citoyennes dans le cadre du Programme des distinctions honorifiques pour recevoir la Médaille du lieutenant-gouverneur pour les aînés;

Considérant l'engagement de Madame Adrienne Daigneault auprès des personnes de la Municipalité et de la région et plus particulièrement son engagement dans l'organisation des activités du Centre de dépannage;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- de soumettre la candidature de Madame Adrienne Daigneault au Programme des distinctions honorifiques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-221

École secondaire Paul-Germain-Ostiguy : programme Langues et Multimédia

Considérant la lettre datée du 18 octobre 2019 de Monsieur Serge Gobat, directeur de l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy, concernant le versement de la subvention de la Municipalité pour les huit élèves de Sainte-Brigide-d'Iberville inscrits au programme Langues et Multimédia pour l'année scolaire 2019-2020;

Considérant que la somme à verser est prévue au budget 2019 de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'émission d'un chèque de 3 000 \$ à l'École secondaire Paul-Germain-Ostiguy à titre de subvention pour l'année 2019-2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Commission scolaire des Hautes-Rivières – Projet de loi n° 40 : demande d'appui

Les membres du Conseil ont reçu copie d'une lettre datée du 31 octobre 2019 de Madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, demandant l'appui de la Municipalité dans le cadre du projet de loi n° 40 qui vise à abolir les commissions scolaires pour les remplacer par des centres de services scolaires régionaux.

Les membres du Conseil ne désirent pas donner leur appui pour l'instant.

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

Club Riverain V.T.T. : renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2019-2020

2019-11-222

Considérant la lettre datée du 30 octobre 2019 de Monsieur Alain Roy, président du Club Riverain V.T.T., demandant le renouvellement des traverses de VHR pour la saison 2019-2020, lesquelles seront situées aux mêmes endroits que l'année dernière sur le 8^e et le 9^e Rang;

Considérant que le Club demande une attestation de la conformité de ces traverses de routes;

Considérant que la conformité de la signalisation n'a pas encore été confirmée;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de renouveler l'entente de passage pour les traverses de routes avec le Club Riverain V.T.T.;
- d'apporter, s'il y a lieu, les correctifs à la signalisation des traverses avant d'en confirmer la conformité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-223

Coopération intermunicipale : aide financière

Considérant que la Municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Considérant que les municipalités participantes de la MRC du Haut-Richelieu désirent présenter un projet de mise en commun de la gestion d'activités et d'infrastructures de loisir entre municipalités locales par la création d'ententes intermunicipales dans le cadre de l'aide financière;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de confirmer l'engagement de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville à participer au projet de mise en commun de la gestion d'activités et d'infrastructures de loisir entre municipalités locales par la création d'ententes intermunicipales et d'assumer une partie des coûts;
- d'autoriser le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-224

Magie de Noël : sapin

Considérant que dans le cadre des activités de la magie de Noël, un sapin est acheté et installé chaque année devant l'église;

Considérant que la Fabrique de Ste-Brigide suggère qu'un sapin soit planté;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'autoriser l'achat et la plantation d'un sapin devant l'église de Sainte-Brigide-d'Iberville pour un montant maximal de 500 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Dons » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

Vérification financière 2019

2019-11-225

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie de l'offre de service de la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby pour la vérification financière 2019 de la Municipalité;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'accorder le contrat pour la vérification financière et la production des déclarations fiscales 2019 à la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton de Granby, selon l'offre de service datée du 18 octobre 2019, le tout pour un montant de 15 760 \$ plus taxes;
- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-226

Guichet automatique

Considérant que Desjardins a remplacé le guichet automatique situé dans l'édifice du bureau municipal au cours de l'année 2019;

Considérant que l'appareil ne permet pas aux usagers de faire des dépôts;

Considérant que les membres du Conseil veulent soutenir les démarches des usagers pour ajouter ce service au guichet de Sainte-Brigide-d'Iberville;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'autoriser la préparation d'un formulaire de pétition pour demander à Desjardins de faire le nécessaire pour que les usagers puissent déposer au guichet automatique de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-227

Plan de sécurité civile et de mesures d'urgence

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie du Plan de sécurité civile et de mesures d'urgence de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que des modifications mineures ont été soumises aux membres du Conseil;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'adopter le Plan de sécurité civile et de mesures d'urgence de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville avec modifications.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-228

Tour d'éclairage

Considérant qu'une dépense pour un montant maximal de 13 500 \$ plus taxes a été autorisée pour l'achat d'un système de communication, de trousse 72 heures et d'équipement de sécurité dans le cadre du Programme d'aide financière pour la préparation des municipalités locales aux sinistres Volets 1 et 2 (réf. résolution 2019-10-204);

Considérant que le coût d'achat d'une tour d'éclairage est plus élevé que prévu;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- de porter à 20 000 \$ plus taxes le montant de dépense autorisé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-229

Cours : entretien d'hiver 2019-2020

Considérant que les membres du Conseil désirent octroyer un contrat pour l'entretien d'hiver des cours pour la saison 2019/2020;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat pour l'entretien d'hiver des cours pour la saison 2019/2020 à Groupe Manu inc., le tout pour un montant de 17 000 \$ plus taxes, la présente résolution constituant le contrat entre les parties, le devis ainsi que la soumission de l'entrepreneur faisant partie intégrante de la présente résolution;
- d'autoriser le paiement du contrat en trois versements égaux (janvier, mars et mai 2020);
- d'exiger que l'Entreprise fournisse une copie de son contrat d'assurance responsabilité civile d'un montant minimal de 2 millions de dollars.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-230

TECQ 2019-2023 : programmation partielle

Considérant que la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant que la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'engager la municipalité à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- d'engager la municipalité à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- d'approuver le contenu et d'autoriser l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n°01 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- d'engager la municipalité à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- d'engager la municipalité à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-231

Programme d'aide à la voirie locale – Volet projets particuliers d'amélioration

Considérant que la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Considérant que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Considérant que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Considérant que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'approuver les dépenses d'un montant de 32 730 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et les frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-232

Chemin Saint-François – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2020

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant le partage de la responsabilité de la gestion d'une section de 2,9 km du chemin Saint-François;

Considérant que selon cette entente, la gestion des travaux est confiée à la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir qui assume 78 % du coût des travaux et en facture 22 % à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville;

Considérant que les prévisions budgétaires 2020 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir totalisent 13 550 \$ et se détaillent comme suit :

Marquage de la chaussée	400 \$
Déneigement (incluant sel à déglçage)	10 150 \$
Asphaltage et pierre	3 000 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'accepter les prévisions budgétaires 2020 déposées par la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir concernant l'entretien du chemin Saint-François;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

- de prévoir les sommes nécessaires au budget 2020.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-233

9^e Rang – entente intermunicipale : prévisions budgétaires 2020

Considérant l'entente entre la Municipalité de Sainte-Sabine et la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville concernant la fourniture mutuelle de services pour l'entretien d'une partie du 9^e Rang, d'une partie du rang du Lac et d'une partie du 11^e Rang;

Considérant que selon cette entente, la gestion des travaux d'entretien d'été et d'hiver de la partie du rang du Lac et d'une section mesurant environ 800 mètres du 9^e Rang est confiée à la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville qui assume 100 % du coût des travaux de la partie du rang du Lac et 50 % du coût des travaux de la section du 9^e Rang et en facture 50 % à la Municipalité de Sainte-Sabine;

Considérant que les prévisions budgétaires 2020 préparées par la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville pour la partie du 9^e Rang totalisent 3 210 \$ et se détaillent comme suit :

Fauchage	50 \$
Déneigement	2 720 \$
Marquage de la chaussée	440 \$

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'approuver les prévisions budgétaires 2020 concernant une partie du 9^e Rang;
- de transmettre la présente résolution à la Municipalité de Sainte-Sabine pour approbation.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-234

9^e Rang : offre de service professionnel

Considérant le projet d'élargissement d'une partie du 9^e Rang;

Considérant que ce projet sera présenté dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à FNX, selon les termes de l'offre de service datée du 28 octobre 2019, le tout pour un montant de 16 450 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-235

Rue des Frênes, rang de la Rivière Est : offre de service professionnel

Considérant le projet d'élargissement et de la pose d'une couche d'usure sur la rue des Frênes;

Considérant le projet d'élargissement d'une partie du rang de la Rivière Est;

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

Considérant que le projet concernant le rang de la Rivière Est sera présenté dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

Considérant l'offre de service reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'octroyer le contrat à FNX, selon les termes de l'offre de service datée du 30 octobre 2019, le tout pour un montant de 20 250 \$ plus taxes;
- de prendre les sommes nécessaires au poste « Voirie » du budget 2019.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-236 **Réservoir : vanne modulante**

Considérant que la vanne modulante de l'entrée du filtre pour le contrôle du débit d'eau brute au réservoir doit être remplacée;

Considérant la soumission reçue;

En conséquence, Monsieur le conseiller Clément Brisson propose :

- d'octroyer le contrat pour la fourniture d'une vanne modulante à Contrôles Laurentide, selon les termes de la soumission datée du 4 novembre 2019, le tout pour un montant de 2 188 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des permis

Le rapport des permis émis pour le mois d'octobre 2019 est déposé au Conseil.

2019-11-237 **Complexe municipal – architectes : critères d'évaluation**

Considérant que les membres du Conseil ont reçu copie des critères d'évaluation préparés par la firme Contact Cité dans le cadre de l'appel d'offres pour les services d'architectes pour le projet de construction d'un complexe municipal;

En conséquence, Monsieur le conseiller Claude Vasseur propose :

- d'approuver les critères d'évaluation proposés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

2019-11-238 **Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. : dépôt de garantie**

Considérant que les activités du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. sont terminées pour l'année 2019;

Considérant que les exigences de l'entente de location ont été respectées;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- de remettre le dépôt de garantie au Festival.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

**Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. :
renouvellement du prêt**

2019-11-239

Considérant que la Municipalité s'est portée caution pour l'emprunt du Festival de Compétitions Western de Sainte-Brigide-d'Iberville inc. en 2018 (réf. résolution 2018-08-826) pour le remplacement d'une section des gradins situés sur le terrain des loisirs;

Considérant que le prêt doit être renouvelé;

En conséquence, Monsieur le conseiller Luc Daigneault propose :

- d'autoriser Monsieur Patrick Bonvouloir, maire et Madame Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, à signer les documents de renouvellement du prêt du Festival pour et au nom de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville, et ce, à titre de caution et aux mêmes conditions, soit :
 - Caution d'un montant maximal de 49 500 \$ incluant les intérêts et tous les frais.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Rapport des comités

Chacun des membres du Conseil fait un rapport verbal de ses activités.

Affaires diverses

Il n'y a aucun sujet au point « Affaires diverses ».

Deuxième période de questions

Les membres du Conseil écoutent les commentaires et répondent aux questions des personnes de la salle désirant s'exprimer sur divers sujets.

2019-11-240

Levée de la séance

Monsieur le conseiller Clément Brisson propose de lever la séance.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

Gaétan Coutu, maire suppléant

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Certificat de disponibilité de crédits

Je soussignée Christianne Pouliot, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des fonds disponibles pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus mentionnées et décrites sont effectuées.

Christianne Pouliot, directrice générale
et secrétaire-trésorière

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE
4 novembre 2019**

Attestation relative à la signature des résolutions

Je soussigné Gaétan Coutu, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

Gaétan Coutu, maire suppléant